

SACRE OU SACRIFICE

LA CONDITION DES CHERCHEURS AFRICAINS DANS LA MONDIALISATION UNIVERSITAIRE

Abdoulaye GUEYE*

La mondialisation cristallise bien des désaccords entre les chercheurs en sciences sociales. Cependant, rarement ces désaccords se soldent-ils par la négation des deux dimensions suivantes comme la définissant: l'enclassement des différentes parties du monde, d'une part, et le contrôle homogène et centralisée des activités qui participent de la sphère économique, d'autre part¹. Par ces deux dimensions, la mondialisation renvoie donc à un processus d'extraversion, certes à des degrés inégaux, des sociétés contemporaines. La mondialisation ainsi entendue, il devient alors difficile de prétendre que la recherche universitaire y échappe. Des travaux comme ceux de Zeleza² et Meyer³ informent respectivement que la recherche, en plus d'être conçue suivant une logique marchande et compétitive, est déterminée tant par sa procédure d'évaluation que par ses orientations, davantage dans un cadre mondial que national. Un tel constat équivaut à admettre que la sociologie des chercheurs africains, pour autant qu'elle prétende à une pertinence quelconque, gagnerait à privilégier une approche globale au détriment de ce que Andreas Wimmer et Nina G. Schiller, à la suite d'Herminio Martins, désignent par « méthodologie nationaliste » (*nationalism methodology*). Par ce terme, ces auteurs entendent la

* University of Ottawa.

¹ Cf. la synthèse de P. Dicken, *Global Shift : Reshaping the Global Economic Map in the 21st century*, New York, Guilford Press, 2003.

² P. T. Zeleza, « Neo-Liberalism and Academic Freedom », (in) P. T. Zeleza et A. Olukoshi, [dir.], *African Universities in the twenty-first century*. Vol.1, Dakar, Codesria, 2004, p. 43-68.

³ J. B. Meyer, « Diaspora : concepts et pratiques » (in) R. Barré & alii., *Diasporas Scientifiques*, Paris, IRD, 2003. Disponible sur Cdrom.

démarche fortement répandue dans les sciences sociales – et au fondement de la pensée de classiques comme Durkheim et Weber – qui consiste à « naturaliser l'État-nation », « à réduire la société à l'État-nation », et à imposer « les nations comme les unités naturelles des études comparatives »⁴.

Étudiant spécifiquement les chercheurs originaires de l'Afrique subsaharienne francophone formés dans le sous-champ que constituent les sciences humaines et sociales ainsi que des Lettres (SHS&L), j'envisage de réfléchir dans le présent cadre sur le degré de leur inclusion dans la dynamique de mondialisation. Quelles sont les fondements historiques de cette inclusion ? Sous quels modes s'opère-t-elle ? Quelles trajectoires géographiques emprunte-t-elle ?

LES ORIGINES DE L'ARRIMAGE À L'ESPACE MONDIAL DE RECHERCHE

La formation de chercheurs africains résulte, à l'évidence, de la rencontre de l'Afrique avec l'Europe, par l'entremise de la colonisation que d'aucuns présentent comme étant l'une des premières expressions de la mondialisation⁵. Sous prétexte d'une mission civilisatrice, la colonisation a doté l'Afrique d'institutions scolaires modernes. À leur naissance, celles-ci dispensaient des notions rudimentaires de langues européennes et de mathématiques à de jeunes indigènes qui étaient souvent destinés au rôle d'auxiliaires des administrateurs coloniaux. L'association opérée par le colonisateur lui-même entre l'instruction scolaire et la promotion socioéconomique (à savoir l'accès au statut d'évolué, de civilisé) avait fini par instiller en nombre d'Africains l'envie d'une formation universitaire. La forte pression de l'élite politique africaine sur l'administration coloniale aidant, dès les années 1920, des contingents limités d'étudiants boursiers avaient intégré les universités françaises. Qui plus est, à la fin des années 1950, l'Afrique

⁴ A. Wimmer et N. G. Schiller, « Methodological Nationalism, the Social Sciences, and the Study of Migration: An Essay in Historical Epistemology », *International Migration Review*, vol. 37, n°3, 2003, p. 576.

⁵ Cf. H. Veltmeyer, « Development and Globalization as Imperialism », *Canadian Journal of Development Studies*, XXVI, n°1, 2005, p. 89-106.

francophone, avec quelques années de retard sur l'espace anglophone, inaugurerait son premier établissement d'enseignement supérieur, l'École des Hautes Études de Dakar. Ainsi, à la veille de la vague des indépendances, le sous-continent disposait, à un nombre certes limité, d'une catégorie de citoyens consacrés docteurs d'État ou de troisième cycle, et de ce fait, institutionnellement habilités à l'exercice du métier de chercheur.

La politique éducative des nouveaux États africains qui avait consisté dans le renforcement de l'enseignement supérieur sur leur propre territoire par la création de programmes de troisième cycle⁶ va contribuer à l'accroissement du nombre de chercheurs africains. Si bien que dès les années 1980, l'africanisation du personnel d'enseignement et de recherche était très avancée dans la plupart des universités du continent⁷.

Alors que les efforts de ces États africains étaient censés juguler à moyen terme l'extraversion de leurs universités, leurs effets ont été en réalité très modestes. Le besoin d'Occident s'est plutôt régénéré à partir des années 1980. Cette réalité atteste d'une certaine complexité dont seule peut rendre raison une analyse affinée qui puisse sérier les facteurs internes des facteurs externes.

Au plan interne, deux facteurs participent de la régénération du besoin d'Occident. D'un côté, la forte sélection instaurée par la plupart des universités du continent – en raison de leur incapacité à enrôler tous les bacheliers ou de leur souci de qualité – a contraint nombre d'étudiants à une formation scientifique dans les pays occidentaux. L'aggravation ou, selon les pays, le début d'une crise universitaire dans les années 1980 constitue, d'un autre côté, un facteur de poids. La majorité des universités africaines souffrent encore d'un dysfonctionnement en passe de devenir chronique, coincées entre les mobilisations tantôt politiques tantôt corporatistes des professeurs et, notamment, des étudiants qui se traduisent souvent par une

⁶ P. J. M. Tedga, *Enseignement supérieur en Afrique noire : la catastrophe ?*, Paris, L'Harmattan/PUSAF, 1988.

⁷ B. Sall, « De l'université "sous-développée" à l'université de "développement" : identités conflictuelles et production universitaire », *Genève-Afrique*, vol. XXVII, n°2, 1990, p. 104-111.

longue suspension des cours ou rarement par l'invalidation de l'année universitaire.

Au plan externe, la soumission des pays africains à la logique économiste des organisations financières internationales constitue un facteur important. Artisans de la thèse de l'inutilité d'un enseignement supérieur local en Afrique en l'étape de son développement, la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International, dans le cadre des programmes d'ajustement structurel, avaient contraint les pays africains à se désengager de ce secteur⁸. Bien que les deux institutions aient fini par se dédire, les effets de leur politique perdurent encore. En plus d'avoir contribué à la fragilisation du système universitaire, cette politique a renforcé la dépendance et l'arrimage des chercheurs africains sur l'espace de recherche mondial. En effet, l'Afrique est apparue de plus en plus incapable de définitivement fixer sur son sol un personnel d'enseignement et de recherche performant, d'une part, et d'y attirer les chercheurs en formation dans d'autres continents, d'autre part. Lieu originel de formation des chercheurs africains, la France en retient un certain nombre. Toutefois, la prééminence dont elle jouit dans l'esprit de nombre d'Africains s'érode progressivement sous l'effet de la concurrence que lui livre l'Amérique du Nord qui dispose d'un système universitaire réputé moderne et prestigieux.

DE LA QUÊTE DE CONNAISSANCES À LA REVENDICATION DE PLACES

L'attente des chercheurs africains à l'égard des universités françaises a évolué de l'acquisition de savoirs à l'intégration professionnelle entre le début des années 1960 et les années 1980. L'enquête pionnière de J. P. Ndiaye portant spécifiquement sur la population étudiante africaine en France entre la fin des années 1950 et le début des années 1960 révélait le profil d'acteurs motivés par la quête de connaissances à aller dispenser ou mettre en pratique dans leur pays d'origine⁹. La quasi-absence d'Africains de cette génération

⁸ Cf. P. T. Zeleza et A. Olukoshi, « Introduction: The Struggle for African Universities and Knowledge » (in) P. T. Zeleza et A. Olukoshi [dir.], *op. cit.*, p. 1-18.

⁹ J. P. Ndiaye, *Enquête sur les étudiants noirs en France*, Paris, Réalités africaines, 1962.

dans le corps universitaire en France corrobore l'enquête de ce sociologue. Il s'avère, en revanche, qu'un tournant majeur s'est dessiné à partir de la fin des années 1980 quant à l'attente des chercheurs africains. En effet, selon une enquête conduite par le ministère de l'Éducation nationale français, 3 Africains titulaires d'un doctorat sur 10 s'installent en France ; un nombre significatif¹⁰. Par quoi se caractérise la présence de ces chercheurs dans le système universitaire français ?

Nombre d'obstacles rendent problématique la prise en charge de cette question, parmi lesquels la difficulté d'accès à des données statistiques détaillées. Cette difficulté est due à plusieurs raisons. D'une part, la France est réputée constituer un pays où même le ministère de la fonction publique (sous le régime duquel se trouvent les universités et centres nationaux de recherche) ignore le nombre de ses employés. D'autre part, à supposer que de telles statistiques soient disponibles, leur validité serait à questionner étant donné que, conformément à l'idéologie jacobine et à la politique assimilatrice de la France, le recensement de la population interdit la distinction des Français sur la base de leur origine nationale ou ethnique pour retenir simplement la distinction Français/Étrangers¹¹. Or, comme le montre M. Tribalat, les Africains figurent parmi les plus nombreux à acquérir la nationalité française¹².

Quelques enquêtes et des observations qui ont été faites à une échelle sectorielle comme celle des SHS&L ou des études africaines peuvent cependant aider à mesurer le niveau d'intégration des chercheurs africains dans le système universitaire français. Les SHS&L, en général, et les études africaines, en particulier, peuvent légitimement constituer des secteurs d'enquête pertinents à cet effet pour les deux raisons suivantes. La première en est qu'elles attirent, par comparaison aux sciences dites pures (SP), la

¹⁰ P. J. M. Tedga, *op. cit.*

¹¹ J.-W. Lapierre, « Préface » (in) Ph. Poutignat et J. Streiff-Fenart, *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, 1995, p. 9. Voir également le débat sur cette question dans la revue *Population*, n°3, mai-juin 1998.

¹² M. Tribalat, *Faire France : une grande enquête sur les immigrés et leurs enfants*, Paris, La découverte, 1995.

majorité des Africains en formation au troisième cycle. La reconstitution des sources publiées par P. J. M. Tedga sur la répartition de cette catégorie d'Africains selon les disciplines le montre clairement. En considérant les pays d'Afrique subsaharienne (Madagascar non inclus) dont le nombre de ressortissants en 3^{ème} cycle dans une université française est supérieur à 500, on constate que le ratio SHS&L/SP varie de 1,70 à 2,61. Concrètement, 1,70 Congolais au troisième cycle s'inscrivent dans les SHS&L, contre 1,80 chez les Camerounais, 2,35 chez les Ivoiriens et 2,80 chez les Sénégalais¹³. La deuxième raison a, quant à elle, trait à l'orientation de l'écrasante majorité des chercheurs africains en formation en SHS&L vers les études africaines. Quoiqu'il ne mentionnât aucune source, Jean Copans se risquait à un chiffre en affirmant que de « fait 99 % des universitaires africains (francophones ou anglophones) travaillent sur les réalités africaines »¹⁴, et, dans une publication postérieure, invitait ces derniers à la réciprocité en s'intéressant aussi aux sociétés de leurs collègues non africains, ne serait-ce qu'à des fins heuristiques : « En fait, l'ethnonationalisme se porte bien, écrivait-il. Quand les Sénégalais, les Togolais ou les Maliens feront des thèses sur "l'histoire des autres" (comme le font les Français ou les Américains soit dit en passant) l'objectivité historique aura fait des progrès »¹⁵.

¹³ P. J. M Tedga, *op. cit.*, p. 132-133.

Le cas du Sénégal mériterait que l'on s'y attarde. Car il est le premier pays du continent à avoir construit un établissement d'enseignement supérieur et le premier à avoir créé un programme de troisième cycle.

¹⁴ J. Copans, *La longue marche de la modernité africaine*, Paris, Karthala, 1990, p. 318.

¹⁵ J. Copans, « Six personnages en quête d'un africanisme », *Politique africaine*, n°69, mars 1998, p. 100.

Copans a raison de relever le patriotisme narcissique comme étant explicatif de l'orientation des Africains vers les études africaines. Mais son explication fait l'économie d'une attitude répandue dans son milieu professionnel qui consiste à encourager les Africains à davantage s'intéresser à l'Afrique qu'à cultiver l'« exotisme ». Dans son article intitulé « Souleymane Bachir Diagne : le penseur de la traduction », le philosophe Bidima le souligne à juste titre qui écrit : « Mais quel est l'« horizon d'attente » en France pour un penseur africain ? [...] Il doit avoir travaillé sur l'Afrique, le seul domaine où il peut être compétent et authentique. Travailler sur Boole ou Adorno n'est qu'une usurpation, car là, le penseur africain se mêle de ce qui ne le regarde pas [...] Il devait travailler sur l'« identité africaine », les traditions et le développement, aujourd'hui il doit travailler sur le sida, l'État post-colonial, les réseaux de migration, les prophètes africains, la guerre, le cinéma, le multiculturalisme. Et s'il traite de la

La pertinence des SHS&L et des études africaines comme espaces de mesure de l'intégration des Africains dans l'Université française ainsi démontrée, il convient maintenant de fournir quelques exemples d'enquête. Le premier a trait au recensement interne mené par l'association des africanistes auprès de ses propres membres en 1992. Parmi les 237 répondants – ce qui environ représente un tiers du corps africaniste français – figurait 1 chercheur africain, maître de conférences à l'EHESS de Paris¹⁶. Le deuxième exemple est l'enquête de Gueye qui recense une dizaine de chercheurs africains élus à un poste d'enseignant ou de chercheur dans l'Université française¹⁷. Depuis la publication de cet ouvrage, on peut ajouter à cet effectif les noms de Kouvouama embauché à l'université de Pau et de Timéra recruté à l'université du Havre.

Ces deux enquêtes rendent compte d'une faible présence des chercheurs africains dans le système universitaire français.

L'intégration des chercheurs africains a fait l'objet d'un débat passionné dans le milieu africaniste français au milieu des années 1990. De ce débat qui se préoccupait d'en établir les causes se sont dégagées deux grandes positions. L'une, incarnée par D. Gondola, consistait en l'idée que le faible accès des Africains à des postes universitaires résulte de leur marginalisation systématique par les africanistes français dont ils attendent, en premier, un soutien pour avoir été formés par eux et partagé le même champ d'intérêt : « les africanistes français continuent à pratiquer une politique d'isolement qui tient à distance les chercheurs africains et fait de l'histoire de l'Afrique en France un pré-carré franco-français », écrit alors cet historien congolais¹⁸.

question du temps du futur au lieu du passé, comme Diagne, là, il va là où on ne l'attend pas... » (*Le Nouvel Observateur*, hors-série, décembre 2004, janvier 2005, p. 24-25).

¹⁶ M. P. Ferry (avec la collaboration de Ch. De Lespinay), *Répertoire du comité français des études africaines*, Paris, Centre de Recherche Africaine, 1992.

¹⁷ A. Gueye, *Les intellectuels africains en France*, Paris, L'Harmattan, 2001 ; voir aussi du même auteur, « Dark Side of the African Brain Drain : Experiences of African Holding Doctoral Degrees in Social Sciences and Humanities Living in France », *African Issues*, vol. XXX, n°1, 2002, p. 62-65

¹⁸ D. Gondola, « La crise de la formation en histoire africaine en France, vue par les étudiants africains », *Politique africaine*, n°65, 1997, p. 136.

L'autre position dont Cahen est le principal tenant réduit l'explication de la faible intégration des chercheurs dans l'Université française aux facteurs suivants : la baisse de la qualité de la formation dans les universités africaines où la majorité des Africains ont terminé leur premier, et parfois leur deuxième cycle avant de s'inscrire au doctorat en France, le critère d'âge pour l'accès aux postes de chercheurs notamment et la crise de la recherche publique en France, etc.¹⁹.

Le débat ainsi restitué renferme des éléments explicatifs de grande valeur. Mais l'explication qu'il tente ne peut être complète qu'à la condition de relever d'autres éléments dont le suivant : dans le milieu universitaire français du temps de ce débat persistait encore une perception des chercheurs africains comme étant des acteurs en quête d'un savoir dispensé en France et à mettre en valeur de préférence en Afrique et nullement comme de futurs candidats à des postes dans ce pays. J. Copans, habilement par parenthèse, l'exprime en soutenant « qu'il conviendrait qu'ils [les débouchés professionnels de ces chercheurs] soient d'abord africains avant d'être européens »²⁰.

La difficulté à s'intégrer dans le système universitaire français, à un moment historique où l'Afrique n'est point en mesure de leur offrir une telle opportunité, a poussé – et contraint encore – les chercheurs africains à sonder d'autres possibles : l'exploration de l'Amérique du Nord en est. Rendant raison de sa propre trajectoire intellectuelle, l'historien camerounais, A. Mbembe, en fournit une juste illustration en écrivant : « Je n'avais jamais imaginé qu'un jour, tout finirait en Amérique. En France, les perspectives pour un Africain de trouver un travail dans le système universitaire étaient négatives. En outre, on se sentait à l'étroit, coincé dans ce vieux pays, où la flambée anti-immigrés, les vexations de la bureaucratie [...], tout cela finissait par instiller au fond de nous, un terrible sentiment de marginalité et de misère existentielle »²¹.

¹⁹ M. Cahen, « Africains et africanistes : À propos de l'article de Ch. Didier Gondola », *Politique africaine*, p. 149-155.

²⁰ J. Copans, « Six personnages en quête d'un africanisme », *art. cit.*, p. 100.

²¹ A. Mbembe, « Écrire l'Afrique à partir d'une faille », *Politique africaine*, n°51, 1993, p. 94.

L'AMÉRIQUE AUX AFRICAINS ?

Les années 1990 marquent la consolidation d'une tendance inédite de convoitise de l'Amérique du Nord par les chercheurs africains. Par parenthèse, cette tendance semble concerner d'autres acteurs que cette catégorie sociale : dans un texte original, B. Niane révèle, en effet, à quel point l'acquisition d'une expertise nord-américaine devient gage de promotion au sein de l'élite administrative sénégalaise pourtant historiquement formatée dans le système éducatif français²². Cette démarche, que je traduis ailleurs par déclassement de la France au bénéfice des États-Unis en particulier, est à interroger car, en ce qui concerne spécifiquement les chercheurs, il ne manque pas de faits susceptibles de la juguler²³. Le système universitaire américain concentre-t-il réellement des ressources qui le prédisposent à faire l'objet d'une telle convoitise ? Par quoi s'explique l'attrait qu'il exerce sur les chercheurs africains ?

Il importe, pour répondre convenablement à ces questions, de garder à l'esprit l'orientation prédominante des chercheurs africains vers les SHS&L en général et leur forte représentation dans les études africaines en particulier. Partant, la connaissance sinon de l'état des SHS&L, du moins des études africaines aux États-Unis au cours des années 1990 devient un impératif dans cet exercice.

L'état des études africaines aux États-Unis est relativement bien documenté. Dans un ouvrage qu'ils lui ont consacré, trois africanistes de renom introduisent leur propos par le questionnement suivant :

²² B. Niane, « Le transnational, signe d'excellence : processus de disqualification de l'État sénégalais dans la formation des cadres », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 86-87, 1991, p. 13-25.

Ce que Niane observe dépasse du reste la seule élite administrative. À l'instar de Mamadou Kandji, Oumar Kane, Ousmane Sène, Mamadou M. Sall, Pathé Diagne, Lat Soucabe Mbow, Marième Ba Badiane, Abdoulaye Bathily, Marie Angélique Savané, nombre d'intellectuels et universitaires sénégalais ont inscrit leurs enfants dans une université nord-américaine.

²³ A. Gueye, « Quand les Sénégalais s'organisent à New York : le déclassement de la France », *Sociétés africaines et diaspora*, n° 12, 2001, p. 121-137.

« Pensez à une situation dans laquelle une candidate passe un entretien pour un poste dans une université de premier rang, écrivent-ils. Le président, le doyen ou le directeur de département interviewe la candidate qui a mené le gros de sa recherche en Afrique. En guise d'illustration, imaginez que le champ d'expertise de la candidate est l'économie. Elle est invitée à répondre à deux questions : « Sachant que les ressources sont limitées et que j'essaie de bâtir un département d'économie de premier rang, pourquoi devrais-je investir en quelqu'un qui travaille sur l'Afrique ? » et « Quelle a été la contribution de la recherche africaniste dans cette discipline ? »²⁴

Les lignes qui précèdent renferment deux données importantes pour mon propos. D'une part, le savoir sur l'Afrique occupe une place mineure dans la recherche et l'enseignement universitaires américains. Bien que l'utilité des *area studies* (aires culturelles) dans le programme universitaire américain ait été clairement défendue dès 1946²⁵ – pour des raisons politiques notamment – dans bien des universités, la création d'un centre ou d'un programme d'études africaines est postérieure à l'existence d'un programme d'études asiatiques ou européennes. Le facteur démographique est insuffisamment explicatif. Sinon il deviendrait difficile de comprendre l'absence des études africaines dans des universités disposant d'un programme d'études slaves, par exemple. La sociologie bourdieusienne de la structuration du champ académique recèle des éléments d'analyse aptes à éclairer la situation des études africaines : ainsi la polarisation du champ académique en groupes de facultés et la hiérarchisation de ces facultés²⁶. S'appuyant sur Kant, Bourdieu, identifie, en effet, deux catégories de facultés : d'une part, les facultés de droit et de médecine caractérisées de « supérieures » parce que « temporellement dominantes », d'autre part, les facultés dites « inférieures » qui sont les sciences et les lettres. Analysant le

²⁴ R. Bates, V. Mudimbe et J. O'Barr, « Introduction », (in) R. Bates, V. Mudimbe et J. O'Barr [ed.], *Africa and the disciplines: The Contribution of Research in Africa in the Social Sciences and Humanities*, Chicago, Chicago U.P., 1993, p. XI.

²⁵ W. G. Martin et M. O. West, « The Ascent, Triumph, and Disintegration of the Africanist Enterprise, USA », (in) W. G. Martin et M. O. West [dir.], *Out of One, Many Africas: reconstructing the Study and Meaning of Africa, Urbana/Chicago*, University of Illinois, p. 85-122 ; B. Jewsiewicki, « Études africaines : France, États-Unis », *Le Débat*, janvier 2002, p. 66-76.

²⁶ P. Bourdieu, *Homo academicus*, Paris, Minuit, 1984. Les données d'analyse proviennent du chapitre intitulé « Le conflit des facultés ».

mécanisme de ces polarisation et hiérarchisation, Bourdieu établit que le classement de ces facultés épouse la distribution des professeurs issus de la classe dominante : alors que 85,5 % des professeurs de la faculté de médecine sont issus de cette classe, en sciences cette représentation est estimée à 58 %. Aussi, Bourdieu démontre-t-il que le statut des deux pôles est fonction de leur degré de dépendance à l'égard du pouvoir politique ; le droit et la médecine restant très investis par le pouvoir politique comme ils lui « procurent une influence plus forte et plus durable »²⁷.

La question « pourquoi devrais-je investir en quelqu'un qui travaille sur l'Afrique ? » posée dans le livre de Bates, Mudimbe et O'Barr autorise à s'inspirer de l'analyse de Bourdieu. Elle atteste implicitement l'existence d'une hiérarchie au sein du sous-champ que sont les *areas studies* aux États-Unis. L'absence de données statistiques complètes sur la répartition des chercheurs spécialisés dans les différentes aires culturelles selon leur origine sociale ne permet pas de conjecturer que les études africaines pâtiraient d'une forte concentration d'universitaires originaires de milieux sociaux très modestes. L'on ne pourrait prétendre en avoir fourni la preuve par le simple rappel que la majorité des Africains se spécialisent sur l'Afrique. Ce serait, le cas échéant, endosser un préjugé douteux qui consisterait à assimiler l'origine sociale des africanistes africains à la condition matérielle de leur continent d'origine. Toutefois, une piste explicative de la place des études africaines est offerte dans la deuxième partie de l'analyse de Bourdieu où il soutient que les disciplines dominantes doivent aussi leur statut au sein de l'Université au politique qui les en investit parce qu'elles lui offrent les moyens d'exercer « une influence forte et durable ». Selon l'article de Martin et West, la période comprise entre la fin des années 1940 jusqu'aux années 1960, ressemblait à un âge d'or des études africaines aux États-Unis²⁸. La crainte d'un basculement des nations africaines émergentes dans le camp communiste avait contraint ce pays à s'intéresser à celles-ci et, par conséquent, à soutenir la production de savoirs sur l'Afrique. Mais, au moment de la parution d'*Africa and the Disciplines*, le continent était en proie à une déliquescence politique et économique tangible qui avait fortement réduit sa capacité à

²⁷ Ibid. p. 88.

²⁸ W. G. Martin et M. O. West, *art. cit.*

déterminer l'avenir de l'influence américaine. En conséquence, le savoir sur l'Afrique – par comparaison, par exemple, à l'expertise sur l'Asie, laquelle consolidait son potentiel économique – se retrouvait clairement moins prisé et valorisé par les décideurs politiques. La contribution du gouvernement et de fondations d'intérêts politiques américains à la subvention de la recherche universitaire s'en trouva fortement réduite.

Il faut encore chercher les faits qui infirment que l'Afrique n'occupe plus la strate inférieure au sein des *areas studies*. En revanche, des données existent qui démontrent que depuis la publication du livre de Bates, Mudimbe et O'Barr, les études africaines, sans accéder au prestige des *Asian Studies* ou *Latin American Studies*, manifestent les signes d'une renaissance. L'enquête menée par une journaliste du *New York Times* en est une. Elle montre la croissance, depuis la deuxième moitié des années 1990, du nombre d'étudiants et de professeurs dans les études africaines ainsi que la multiplication des départements et programmes d'études africaines à travers le pays, y compris jusque dans les prestigieuses universités de la côte est : « à Princeton, le nombre de postes en études africaines est passé de 12 à 20 en 6 ans », tandis que Harvard non seulement se remet à recruter des africanistes mais a même transformé son « African American Studies Department » en « Department of African and African-American studies », informe-t-elle²⁹.

Les prémisses d'une renaissance des études africaines qui sont observées aux États-Unis restent encore invisibles sur le territoire français où les nouveaux postes sur l'Afrique créés sur l'ensemble du territoire dépassent rarement la dizaine chaque année. La France offre donc moins de chances d'intégration universitaire aux africanistes que les États-Unis, et aussi le Canada. Cette réalité est l'une des premières causes du déclassement dont elle est frappée par les chercheurs africains de plus en plus nombreux dans les universités nord-américaines. La période 2000-2004 témoigne d'un mouvement intéressant vers l'Amérique parce qu'ayant concerné des chercheurs formés dans les meilleurs établissements universitaires français, attestant d'une production intellectuelle de qualité et de quantité remarquées

²⁹ Karen W. Arenson, « New College Program reflects a Renewed Interest in Africa », *New York Times*, 12 novembre 2003.

et recrutés par des universités prestigieuses : ainsi Jean G. Bidima (Tulane University), Souleymane Bachir Diagne (Northwestern University), Mamadou Diouf (University of Michigan) Ousmane Kane (Columbia University), Pius Ngandu Nkashama (Louisiana State University).

Des données macroéconomiques, certes incomplètes, montrent en outre que l'intégration des Africains dans les universités d'Amérique du Nord atteint un niveau supérieur à celui que l'on observe en France. D'après l'organisme national canadien, Statistics Canada, dans les SHS&L, 35 postes de professeurs à temps plein étaient attribués à des Africains (Maghreb exclu) en 2001-2002 au Canada. Pour ce qui est des enquêtes conduites par quelques organismes américains, les chiffres qui s'en dégagent ne font pas malheureusement de distinction entre les disciplines de spécialisation. Une étude de la Social Science Research Council établit que sur un échantillon de 541 Africains ayant obtenu leur doctorat aux États-Unis ou au Canada entre 1986 et 1996, 35 % occupaient un poste universitaire dans ce pays³⁰.

Le déclassement de la France ressortit aussi aux effets de la domination symbolique américaine dans l'univers académique aujourd'hui. Une domination symbolique qui consiste en une sorte d'appropriation de la fonction d'instance suprême et décisive de consécration des chercheurs. En France, en effet, se manifeste une attitude de soumission à cette domination, en ce que l'intégration dans une université américaine y semble de plus en plus une condition pour la consécration d'un chercheur africain, même formé dans une université française. La consécration – et aussi la visibilité – dont ont bénéficié Achille Mbembe, Valentin Mudimbe ou Souleymane Bachir Diagne³¹ reste encore un objectif à atteindre pour les chercheurs africains installés en France, sans mentionner leurs pairs en poste en Afrique.

³⁰ M. Pires, R. Kasimir et M. Brhane, *Investing in Return : Rates of Return of African Ph.D.'s Trained in North America*, SSHR, 1999, p. 25-26.

³¹ En 2004, ce dernier a figuré aux côtés d'universitaires comme Amartya Sen, Ian Hacking ou Charles Taylor dans la liste dressée par *Le Nouvel Observateur* (hors-série, n°57, décembre 2004) des 25 grands penseurs du monde entier qui sont la conscience de notre temps, tandis que les deux précédents, dans les années 1990, étaient devenus les penseurs africains dont les œuvres étaient à lire dans le milieu africaniste français.

REMARQUE FINALE

Les lignes qui précèdent démontrent bien qu'une étude sur les chercheurs africains gagne à ne pas s'enfermer dans l'approche dite *methodological nationalism*. Les chercheurs africains ont toujours été inscrits dans une dynamique mondiale. Les premiers et encore aujourd'hui la majorité d'entre eux sont les produits d'universités françaises, anglaises et dans une moindre mesure belges. Leur intégration professionnelle, par la suite, au sein des institutions universitaires africaines nouvellement créées ne les avait pas abstraits de l'espace mondial de recherche dans la mesure où les critères régulateurs de leur activité restent encore déterminés hors de leur propre continent. Aussi, dans la crise que traversent les universités du continent sont mis en cause nombre de facteurs relatifs à l'hyper-libéralisme caractéristique de la mondialisation. Mais, qui plus est, cette crise contraint les chercheurs africains à consolider leur inscription dans la dynamique mondiale de recherche, pour autant qu'ils tiennent à la préservation de leur identité de chercheur ou aspirent à l'excellence. Il en a découlé un effort d'intégration professionnelle en France - historiquement pays de formation - dont l'échec a généré une ruée vers les universités nord-américaines.